

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

Nouveau protocole d'après match décidé par la Commission Prévention et à appliquer dès la reprise

Pour faciliter la sortie de terrain de tous les acteurs d'un match, la Commission Prévention a instauré un nouveau protocole de fin de match. Il sera mis en application, à titre d'essai, pour toutes les équipes seniors après la trêve de cette saison 2021/2022.

*A la fin de la rencontre, tous les participants au match se serrent la main (**le salut en fin de match se fera, pour l'instant, sans serrage de mains, en attendant des jours meilleurs**). Puis, l'équipe recevante, à l'exception de son capitaine, reste sur le terrain dans le rond central, avec les remplaçants et le ou les coachs.*

L'équipe visiteuse au complet quitte le terrain avec les 2 capitaines, le ou les coachs, l'arbitre central, les 2 arbitres assistants et les délégués de terrain pour rentrer aux vestiaires.

Après la rentrée aux vestiaires de l'équipe visiteuse, l'équipe recevante sort du terrain pour rejoindre son vestiaires, attendue par l'arbitre et les 2 assistants qui rejoignent ensuite leurs vestiaires.

Merci de bien vouloir mettre en application ce nouveau protocole dès vos prochains matchs.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 18.01.2022

Présents : CHABAUD Loïc - HERMANN Pierre-KONTE Ibrahima - TOUZANI Hamid.

Excusés : FAVIER Pierre – GUICHERD Olivier – JARJAVAL Romain – KRIMOU Abdeltif – STRIPPOLI Guillaume (tous en visio-conférence).

COURRIERS ARBITRES

BLANC Jean-Luc : accompagnement d'un jeune arbitre.

JAOUAB Adil : justificatif d'absence.

MOKRANE Yvon : prolongation d'indisponibilité médicale jusqu'à la fin mai.

LA COMMISSION ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX DE SANTE A TOUS LES ARBITRES DU DISTRICT. ELLE LEUR SOUHAITE PLEINE REUSSITE SUR LE PLAN PERSONNEL, PROFESSIONNEL ET SPORTIF.

ELLE SOUHAITE EGALEMENT UN PROMPT RETABLISSEMENT A OLIVIER GUICHERD, OBSERVATEUR ET A SA FAMILLE.

INFORMATIONS

LE QUESTIONNAIRE DE LA MI-SAISON NE PEUT PLUS ETRE ENVOYE AU DISTRICT : LA DATE LIMITE ETAIT FIXEE AU 16.01.2022

LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION SE TIENDRA LE 08.02.2022 A 19H.

Le Président,
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN